

## DEMANDE DE REMBOURSEMENT

« Suite à la fermeture de la MPT lors de ce second confinement, je souhaite le remboursement des séances non réalisées entre le 9 novembre et le 19 décembre, soit maximum 6 séances. »

### VOS INFORMATIONS :

NOM(S) : \_\_\_\_\_

PRÉNOM(S) : \_\_\_\_\_ TÉL : \_\_\_\_\_

### ACTIVITÉ PRATIQUÉE :

Attention : Ne sont pas concernées les activités forfaitaires à 6 € l'année. Pour les activités associatives, vous devrez vous rapprocher de l'encadrant. Voir la liste détaillée sur [www.mpt-ea.org](http://www.mpt-ea.org)

ACTIVITÉ : \_\_\_\_\_

HORAIRE : \_\_\_\_\_

Ce coupon est à nous retourner par email à [contact@mpt-ea.org](mailto:contact@mpt-ea.org)  
ou par courrier postal à MPT d'Ergué-Armel, 16 av. Georges Pompidou, 29000 Quimper  
**avant le 18 décembre 2020**

**Je joins un RIB à ma demande**